

POINT DE VUE...

... DES COMMUNISTES DU SEIGNANX

Juillet 2011

Quel avenir intercommunal pour le Seignanx ?

Alors que la Taxe Professionnelle a été supprimée et la réforme territoriale adoptée, l'avenir intercommunal du Seignanx se pose. La Communauté de Communes peut-elle continuer à fonctionner comme avant ? Serait-il plus intéressant, voire nécessaire, de se tourner vers l'Agglomération Côte Basque - Adour ? Le débat est lancé.



Entretien avec Henri DESTOUESSE, Secrétaire de la section du PCF du Seignanx



Le Seignanx est aujourd'hui au coeur d'un débat difficile autour des questions d'intercommunalité. La Communauté de Communes risque de s'en trouver transformée. Qu'en pensez-vous ?

Nous sommes effectivement confrontés à deux mouvements

concomitants qui ne seront pas sans conséquence sur l'avenir du Seignanx. La mise en place d'une réorganisation territoriale sur fond d'asphyxie financière des collectivités, organisée par le Gouvernement, vise à transformer le paysage institutionnel de notre pays. Depuis 2008, ces réformes successives ont évidemment des conséquences importantes sur le Seignanx. Cela conduit sur certaines questions fondamentales à de profonds désaccords sur les réponses à apporter à ces changements. Cela a par exemple été le cas lorsque le passage en Taxe Professionnelle Unique a été décidé contre l'avis des maires des deux plus grosses communes du Seignanx (voir page 3). Alors que jusqu'ici les décisions étaient prises de manière consensuelle,

en prenant en compte l'avis de tous, ce passage en force a brisé la confiance qui régnait alors. Depuis, ce climat ne cesse de se détériorer.

Que pensez-vous du débat lancé à Tarnos sur un éventuel rapprochement de Tarnos et du Seignanx avec l'agglomération Côte Basque Adour ?

Regardons les choses en face : les habitants du Seignanx vivent sur un territoire bien plus vaste que celui de leur commune : une grande partie des services publics nationaux que nous utilisons sont situés sur Bayonne (lycées, hôpital, assurance maladie, allocations familiales...), certains équipements sont largement utilisés par delà des frontières administratives (piscine, médiathèque, théâtre...) →